



**COMMUNE DE GRÂCE-HOLLOGNE**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - PERMIS UNIQUE**

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999  
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant la demande de permis d'environnement :

**Demandeur** : S.A CHALLENGE HANDLING rue de l'Aéroport Bât.76 à 4460 Grâce-Hollogne.

**Le terrain est situé** : rue de l'Aéroport Bât.76 à 4460 Grâce-Hollogne, cadastré : 6ème division, section B n° 214D, n° 203G.

**Le projet consiste en** : Exploitation d'un établissement dédié à la gestion de fret aérien et routier

Le dossier avec / sans étude d'incidences sur l'environnement peut être consulté à l'Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE et ce, à partir du :

<b>Date d'affichage de la demande</b>	<b>Date d'ouverture de l'enquête publique</b>	<b>Lieu et date de clôture de l'enquête publique</b>
Le <b>16/04/2024</b>	Le <b>22/04/2024</b>	<u>Lieu</u> : Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE.  <u>Date de clôture</u> : <b>06/05/2024 à 14h00</b>

Le Collège communal / Les Fonctionnaires technique et délégué est / sont l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête au Service technique communal – Département Environnement, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE, chaque jour ouvrable pendant les heures de service à savoir :

tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 et le mercredi jusqu'à 20 heures excepté le mardi après-midi.

Attention : Les bureaux sont fermés le(s) : *1<sup>er</sup> mai 2024*.

Lorsque la consultation a lieu le mercredi après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier **doit prendre rendez-vous** au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Conseiller en Environnement.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur (cfr ci-dessus) ainsi que pour la partie « Environnement » : auprès du Conseiller en Environnement : M. BECK Sylvain au 04/231.48.72 ou de la personne désignée à cet effet (M. ZORZOANA Adrian au 04/231.48.60) ; du Fonctionnaire technique (Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE – Tél. : 04/224.54.11).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement ou, à défaut, l'agent communal désigné à cet effet (cfr ci-dessus).

Les observations écrites (datées et signées) peuvent être adressées avant la clôture de l'enquête par courrier postal au Collège communal, rue de l'Hôtel communal, 2 à 4460 GRACE-HOLLOGNE ou à l'Administration communale – Service technique communal, rue des XVIII Bonniers, 90 à 4460 GRACE-HOLLOGNE soit contre accusé de réception ou à la séance de clôture de l'enquête publique soit à l'adresse mail suivante : [enquete.environnement@grace-hollogne.be](mailto:enquete.environnement@grace-hollogne.be).

A Grâce-Hollogne, le 16 avril 2024  
Le Bourgmestre,

